

## Compte-rendu du CA du 20/11/2020



Dominique Pezron a représenté le SNITM/FO.

### **ORDRE DU JOUR :**

- I- Approbation du compte-rendu du Conseil d'administration du 10 juillet 2020
- II- Points d'actualité ;
- III- Présentation de la stratégie scientifique de Météo-France à horizon 2030
- IV- Priorités d'action 2021 de Météo-France ;
- V- Délibération sur le budget initial 2021 ;
- VI- État d'avancement des réorganisations prévues par le projet d'établissement 2022
- VII- Délibérations relatives à des marchés :
- VIII- Délibération relative au rattachement à la procédure ministérielle, régie par l'arrêté du 12 août 2019, pour les signalements émis par les lanceurs d'alerte de Météo-France.
- IX- Délibération relative à la validation du plan d'actions 2021 couvrant les risques budgétaires et comptables
- X- Délibération relative au changement de statut du CERFACS
- XI- Délibération relative à la vente d'un bien propre de Météo-France situé sur la commune de la Roche-sur-Yon
- XII - Point d'avancement sur le plan d'actions de mise en conformité au règlement d'exécution(UE) n°2017/373 relatif aux prestataires de services de navigation aérienne.

### **II-POINTS D' ACTUALITE**

- Point sur la pandémie : mise en place d'un plan spécifique présenté au CHSCTEP, avec pour objectifs d'assurer la santé et la sécurité des agents, limiter la propagation du virus en développant le télétravail, assurer l'ensemble des missions en réalisant sur site les actions qui ne peuvent pas l'être à distance.

-Retard dans la livraison des 342 PC commandés à l'UGAP, mais leur distribution progressive va améliorer le taux de télétravail.

- Concernant le COVID, la situation au 9 novembre est la suivante (cumul depuis le 1/9):

Covid avérés 45,  
Fausses alertes 77,  
Cas contacts 98,  
Covid guéris 30.

- Report de la bascule vers le nouveau supercalculateur

La mise en œuvre du nouveau système de calcul intensif s'est heurtée à de nombreuses difficultés depuis 4 mois. La puissance visée est atteinte (facteur de gain de l'ordre de 5,5) mais des instabilités du calculateur demeurent, à tel point que des pénalités pour taux de disponibilité insuffisant sur cette machine ont été déclenchées pour le mois d'octobre 2020. La probabilité de basculer la production opérationnelle sur nos nouveaux calculateurs avant la fin d'année devient faible. Un repli de cette opération à la 2ème quinzaine de janvier 2021 au mieux apparaît aujourd'hui comme l'hypothèse la plus probable.

- Lancement du nouveau site Internet le 4 août

Rénové et enrichi, le nouveau site Internet de Météo-France permet d'accéder à l'information météo et climatique plus simplement et plus rapidement. Il offre aussi une " météo sans couture", adaptée aux besoins des internautes.

- Météo-France se mobilise pour la transition écologique

Météo-France a mené entre septembre et novembre une démarche participative pour améliorer la performance environnementale de l'établissement. Les agents ont pu faire remonter leurs propositions et faire connaître leurs pratiques écoresponsables en les déposant sur une plateforme participative dédiée, ainsi que dans le cadre d'ateliers d'échanges. La PDG se félicite du succès de cette opération.

- Toulouse officiellement candidate à l'accueil du CEPMMT

La France a officiellement déposé le 1er octobre dernier sa candidature pour accueillir une partie des équipes CEPMMT à Toulouse. 8 autres candidatures ont été déposées : Bonn, Vienne, Tallinn, Barcelone, Bologne, Dublin, Lisbonne et Reading.

### **III- Présentation de la stratégie scientifique de Météo-France à horizon 2030**

CNRM/D présente la stratégie scientifique 2020-2030 présentée au COMSI 2020. Recherche orientée par les missions de l'établissement, Météo-France déploie une stratégie de recherche pleinement intégrée aux missions de l'établissement.

- Mieux prévoir les phénomènes.

- Mieux représenter notre environnement

- Anticiper les architectures de calcul de demain

- Mieux répondre aux besoins des usagers.

Dixit la PDG, pas de baisse d'effectifs prévue.

### **IV- Priorités d'action 2021 de Météo-France**

Les actions identifiées comme stratégiques en 2020 et qui feront l'objet d'un suivi régulier en CDG ont été présentées par le directeur de la Stratégie, avec entre autres :

#### **Gestion de la crise liée au COVID19**

- Tirer pleinement parti du retour d'expérience de la crise sanitaire du printemps 2020.

#### **Stratégie : Futur COP & réflexion stratégique à horizon 2030**

- Préparer le futur COP de l'établissement et faire aboutir la démarche de réflexion stratégique à horizon 2030.

## **Innovation**

- Développer l'innovation au sein de l'établissement.

## **Ecoresponsabilité**

- Renforcer le plan d'actions de l'établissement en matière d'éco-responsabilité et mettre en œuvre les actions 2021 de ce plan.

## **Calcul intensif**

- Basculer la chaîne opérationnelle de Prévision Numérique du Temps (PNT) sur les nouveaux HPC et ouvrir le nouveau système de stockage de données.
- Poursuivre le travail sur les besoins de calcul intensif post 2024, en organisant et en lançant un projet dédié.

## **Nouvelle organisation de la production & évolutions de la chaîne de production**

- Poursuivre la mise en œuvre du projet d'établissement MF2022, notamment en préparant la mise en place des divisions SERVICE des DIRs, et la mise en place de la nouvelle organisation des centres montagne pour l'hiver 2021/2022.
- Passer en exploitation opérationnelle, avant la saison hivernale 2021-2022, une première version de la plateforme de production METRONOME après validation des fonctionnalités et résultats par des tests.
- Mettre à disposition régulière les données issues d'une première version de la base ALPHA et réaliser des contrôles objectifs et subjectifs afin d'en évaluer la qualité.
- Projet OMEGA : expérimenter en temps réel les outils du futur cadrage national, de surveillance « amont » et de correction dès l'automne 2021 et lors de la saison hivernale 2021-2022.
- Passer en exploitation opérationnelle, avant la saison hivernale 2021-2022, une première version du nouveau système PROMETHEE de production automatique de produits finalisés après validation des fonctionnalités et résultats par des tests.
- Accompagner la mise en œuvre de la nouvelle organisation territoriale de Météo-France vis-à-vis des acteurs des territoires et notamment des acteurs institutionnels.

## **Stratégie commerciale**

- Consolider une dynamique de croissance des marges commerciales de notre offre de service à destination des clients professionnels et préparer le développement d'une offre exploitant des informations de nature probabiliste.

## **Prévision et prévention des risques**

- Améliorer la prévision immédiate du temps
- Déployer une première version de la vigilance intégrant des éléments infra-départementaux
- Améliorations des avertissements de pluie intense

## **Aéronautique**

- Poursuite de la mise en conformité des services à la navigation aérienne
- Améliorer la qualité et la résolution de la lame d'eau radar afin de mieux détecter et anticiper

les phénomènes dangereux.

### **Climatologie**

- Lancer le calcul des normales climatologiques 1991-2020.

**Commentaire : le snitm/fo se demande si tout cela est réalisable avec une baisse de 475 ETP sur 5 ans et un budget en baisse , à cela la PDG a répondu qu'on pouvait le réaliser et que les effectifs étaient adaptés, mais qu'il faudrait peut être arrêter certains projets moins importants ou qui ne sont plus utiles..**

### **V- Délibération sur le budget initial 2021**

Le SNITM/FO a voté contre ce budget qui, une nouvelle fois, avalise une baisse des effectifs de 95 ETP, et une baisse de la subvention de l'état qui passe de 180M€ à 174.69M€, soit une baisse de 5,3M€, conformément à l'évolution prévue par le contrat pluriannuel 2018-2022.

### **Quelques chiffres:**

#### **Recettes**

**La Redevance navigation aérienne reste stable à 85.55M€**, le maintien des redevances à ce niveau constitue un enjeu majeur pour l'établissement.

#### **Recettes commerciales:**

Previsions 2020 29.5M€

Budget initial 2021 35M€ ( + 5M€ grâce au contrat avec la DGEC )

#### **Dépenses**

	2020 (BI)		2021 (BI)	
	Autorisation d'emplois (ETPT)	Masse salariale k€	Autorisation d'emplois (ETPT)	Masse salariale k€
Emplois sous plafond	2736	240695	2641	236133
Emplois hors plafond	75	4050	90	4090
TOTAL	2811	244745	2731	240223

Les personnels « hors plafond » correspondent aux chercheurs et autres personnels recrutés dans le cadre de contrats sur ressources externes pour lesquels Météo-France bénéficie de financements extérieurs et aux apprentis employés par l'établissement.

#### **Mesures catégorielles 2021 :**

- mesures temps de travail avec l'augmentation des heures IPHA de 20% et astreintes de 9% à compter de 2021 : 0,344M€.
- forfait mobilité durable : 0,1 M€

- mesure de requalification des techniciens dans le corps des ingénieurs : 0,25 M€
- protocole PPCR 2021 : 0,08 M€
- mesures indemnitaires pour revalorisation des métiers de techniciens de maintenance et compensations travail de nuit en service posté : 0,5 M€.

Sont également budgétés : un rappel de l'intéressement au titre de 2019 pour 0,4 M€ et un prévisionnel intéressement, au titre de 2020, de 0,4 M€.

L'hypothèse retenue pour l'enveloppe IDV en 2021 est de 1,331M€ en considérant que chaque versement ne sera pas nécessairement fractionné en deux parts égales comme le dispositif permet aux agents de le demander.

**Le SNITM/FO est intervenu pour signaler que de très nombreux agents souhaitent disposer d'informations relatives à l'IDV et à la rupture conventionnelle, et regrette que les informations ne sont pas toujours simples à trouver. Un guide de l' IDV et un simulateur disponibles sur Intramet seraient les bienvenus.**

## **VI- Etat d'avancement des réorganisations prévues par le projet d'établissement 2022 (A.SOULAN)**

- Rattachement des CRA à DSM/Aero
- Rattachement des MIR à la DSO
- CSP assistance applicative rattachée à la DSI
- Nivologie: nouvelle organisation, 3 centres, 6 implantations
- 3P: retard important, crise covid, décalage prévu d'environ un an
- Requalification de 500 postes de TSM à IT avec la création de la liste d'aptitude (modification du décret le statut des ITM à la signature au conseil d'état) et examen professionnel.

**Le SNITM/FO a souligné que si 500 postes sont requalifiés, seulement 150 agents seront promus ITM (s'ils réussissent l'examen pro ou s'ils sont promus par liste d'aptitude), bien moins que le projet initial qui prévoyait 300 agents promus. On est loin du projet ambitieux que nous présentait la Direction précédente. Au total il n'y aura que 15% des TSM requalifiés. Quelles seront les perspectives de carrière pour les TSM non promus ?**

## **VII - Délibérations relatives aux marchés**

- Marché relatif Mise à disposition d'un réseau de téléphonie mobile sécurisée de type M2M (Machine to Machine) : Le CA retient à l'unanimité moins une abstention le candidat proposé par la Commission Consultative des Achats (CCA) (abstention de FO)
- Marché relatif Maintenance préventive et curative multi-technique sur le site de la Météopole, dont la climatisation bureaux et locaux techniques (type salles informatiques). Marché de 3 ans renouvelable 1 an. Le CA retient à l'unanimité moins une abstention le candidat proposé par la CCA (abstention de SNITM/FO)
- Marché relatif Fourniture de carburants, d'ingrédients et de prestations de services (péages,...) par cartes accréditatives. Marché 2 ans renouvelable 2 ans. Étend le réseau à 10000 stations accessibles. Le CA retient à l'unanimité le candidat proposé par la CCA. Le SNITM/FO a voté favorablement car

cela représente une amélioration de services pour les agents.

- Marché relatif au renouvellement du système d'information budgétaire et comptable. Le CA retient à l'unanimité moins 2 abstentions le candidat proposé par la CCA (abstention de SNITM/FO)

- Marché relatif à la collecte et l'acheminement des appels sur numéro court 3250. Marché de 2 ans renouvelable jusqu'à 5 ans. Révision prévue car le kiosque risque de ne plus être rentable dans les prochaines années. Le CA retient à l'unanimité moins une abstention le candidat proposé par la CCA. (abstention de SNITM/FO).

### **VIII-Délibération relative au rattachement à la procédure ministérielle, régie par l'arrêté du 12 août 2019, pour les signalements émis par les lanceurs d'alerte de Météo-France.**

Vote pour à l'unanimité.

### **IX- Délibération relative à la validation du plan d'actions 2021 couvrant les risques budgétaires et comptables.**

Abstention du SNITM/FO

### **X- Délibération relative au changement de statut du CERFACS**

Le CERFACS souhaite évoluer et changer de statut en passant d'une Société Civile à une Société par Actions Simplifiée (SAS) afin de permettre à des nouveaux associés d'entrer dans la société. A l'heure actuelle ce statut apparaît comme un frein. Elle réunit actuellement AIRBUS, SAFRAN (Vallaroche), Météo-France, le CNES, EDF, l'ONERA et TOTAL. Son capital est de 927 200 € et est ainsi réparti :

- AIRBUS : 13, 11 %
- SAFRAN : 13, 11 %
- Météo-France : 21, 31 %
- CNES : 21, 31 %
- EDF : 13, 11 %
- ONERA : 9, 01 %
- TOTAL : 9, 01 %.

Le SNITM/FO s'abstient ainsi que les autres OS.

### **XI- Délibération relative à la vente d'un bien propre de Météo-France situé sur la commune de la Roche-sur-Yon.**

Une nouvelle évaluation a été faite (145000€ contre 153000 en 2018) et l'agglomération de communes de la Roche sur Yon a fait une offre.

Le SNITM/FO s'abstient.

### **XII - Point d'avancement sur le plan d'actions de mise en conformité au règlement**

**d'exécution (UE) n°2017/373 relatif aux prestataires de services de navigation aérienne.**

De nombreux services sont concernés par ce sujet : la DSM, la DSO, la DSI, la DQAI, l'ENM, dont l'objectif est de garantir le maintien du certificat CUE (ciel unique européen) de prestataire de services de la navigation aérienne.